



ANTILLES GESTION IMMOBILIERE



VENTE - LOCATION - DEFISCALISATION - ESTIMATION

FORT DE FRANCE (97200) 8 avenue Maurice Bishop, Immeuble du Port

☎ : 05 96 60 59 89 - 📠 : 05 96 60 61 76

www.antilles-gestion-immobiliere.com

VENTES IMMEUBLES BATIS / TERRAINS

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
<i>Jusqu'à 45 000 €</i>	10,00 %
<i>De 45 001 € à 90 000 €</i>	8,50 %
<i>De 90 001 € à 150 000 €</i>	7,50 %
<i>De 150 001 € à 230 000 €</i>	6,00 %
<i>Au-dessus de 230 001 €</i>	5,00 %

HONORAIRES DE LOCATION TTC

Locations vacantes vides à usage d'habitation – TTC

- **(84,63 %) – QUATRE VINGT QUATRE pour cent SOIXANTE TROIS, toutes taxes comprises, A LA CHARGE DU LOCATAIRE**
Montant ne devant pas excéder 11 € / m² (Soit 8 €/m² de frais de visite et de rédaction de bail et 3€/m² de frais d'état des lieux) de la surface habitable, pour chacune des parties
- **(84,63 %) – QUATRE VINGT QUATRE pour cent SOIXANTE TROIS, toutes taxes comprises, A LA CHARGE DU BAILLEUR**
Montant ne devant pas excéder 11 € / m² (Soit 8 €/m² de frais de visite et de rédaction de bail et 3€/m² de frais d'état des lieux) de la surface habitable, pour chacune des parties

Locations locaux à usage commercial ou professionnel – TTC

- **(13,56 %) – TREIZE pour cent CINQUANTE SIX, toutes taxes comprises du loyer annuel, A LA CHARGE DU LOCATAIRE**

Locations vacantes meublées à usage d'habitation – TTC

- **Location de 3 mois à 6 mois : ½ mois de loyer ttc A LA CHARGE DU LOCATAIRE**
- **Location de 6 mois et plus : 1 mois de loyer ttc A LA CHARGE DU LOCATAIRE**

TVA : 8,5 %

VENTE - LOCATION - DEFISCALISATION - ESTIMATION